



Nom et coordonnées de l'école : Ecole primaire 9 route de Boutric 33640 ISLE-SAINT-GEORGES	PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 2ND TRIMESTRE Date : 20 février 2020
---	---

Circonscription de Talence

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme SIROUX

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Mme BARBIER (excusée)

Equipe enseignante :	Mme FAREZ Mme HERRAIZ
Le maire ou son représentant :	M. LEMIRE Mme BETES
DDEN :	-
Représentants des parents d'élèves :	Mme OLIVIER Mme ZANONI Mme BLANCHARD-PELLETIER M. KALISKY

Excusés :

Début du conseil d'école : 18h

Secrétaire de séance : Mme Siroux

Fin du conseil d'école : 19h30

Prochain conseil d'école aura lieu le : 23 juin 2020

Fait à Isle-Saint-Georges, le 9 mars 2020

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance :

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 20 FEVRIER 2020

EDUCATION NATIONALE

1. PARCOURS DE L'ÉLÈVE

a. fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

On distingue plusieurs dispositifs, répondant à des besoins spécifiques et mis en place en fonction des besoins et profils des élèves :

- les APC (activités pédagogiques complémentaires planifiées les mardis de 16h30 à 17h30 permettent de travailler en petit groupe un projet spécifique en lecture, ou bien à remédier à des difficultés en lecture ;
- les PPRE (Programmes personnalisés de réussite éducative) permettent d'aménager les temps d'apprentissage de manière individualisée pour répondre aux difficultés de certains élèves. Il définit des objectifs ponctuels et les aménagements envisagés et fait l'objet d'un accord entre la famille, l'élève et l'enseignant ;
- les PAP (plan d'accompagnement personnalisé) est mis en place après avis du médecin scolaire pour les élèves présentant des troubles durables (ex. dyslexie) afin d'établir la liste des aménagements pouvant venir en aide de l'élève, et assurer la continuité du plan (notamment lors du passage en 6^{ème}) ;
- les réunions d'équipes éducatives permettent de réfléchir avec l'ensemble de la communauté éducative d'un élève aux réponses à apporter à sa situation spécifique.

b. présentation des dispositifs de protection de l'enfance

L'école est garante de la sécurité des élèves, qu'elle soit physique ou affective. Dans cette optique, la directrice ou les enseignantes peuvent être amenées à procéder à des informations préoccupantes à destination des services sociaux, ou des signalements au procureur (en fonction de la gravité de la situation) dans le cas de manquements à la sécurité physique et/ou affective de l'enfant par son entourage proche.

D'autre part, des bilans de santé sont réalisés auprès de certains élèves. Cette année, tous les élèves de CE2 auront été vus par l'infirmière scolaire, et certains GS seront vus par le médecin scolaire. Les enseignantes peuvent également faire une demande ponctuelle de visite par l'infirmière ou de consultation par le médecin scolaire lorsque cela leur paraît nécessaire.

Le psychologue scolaire est également une ressource importante, tant pour l'équipe enseignante que pour les parents, qui ne doivent pas hésiter à le solliciter s'ils en ressentent le besoin (M. Rustique, 06.34.78.80.96).

2. PROJET ET VIE DE L'ÉCOLE

a. bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Projets communs :

- spectacle de Noël : les élèves de l'école se sont rendus à Ayguemorte afin d'assister à un spectacle placé sous le signe du cirque et de la jonglerie.
- chorale de Noël : les élèves ont présenté à leurs familles des chants de Noël qu'ils avaient travaillé tous ensemble, et un goûter à destination des enfants et de leurs

familles a été offert par la mairie et la coopérative scolaire. L'Isle-aux-enfants était également associée à cet événement.

Un effort supplémentaire sera à prévoir lors d'une prochaine édition lors de la sortie des enfants : les parents devront attendre que les enfants restant à la garderie soient pris en charge avant de récupérer leurs enfants, afin de ne pas créer de confusion et garantir la sécurité de tous.

- sensibilisation au développement durable : en lien avec la CCM, des ateliers sont proposés aux élèves de l'école afin de discuter avec eux de la gestion des déchets et de comment changer ses habitudes afin d'en diminuer la quantité. Le premier atelier a eu lieu ce jour ; les enfants avaient au préalable pendant plusieurs semaines ramené des déchets nécessaires à un pique-nique, et ont pu constater la quantité que cela représentait !
- lecture plaisir : chaque après-midi depuis la rentrée de septembre commence par un quart d'heure de lecture personnelle, très apprécié de tous.

Projets de classe :

- PS/MS/GS/CM2 : projet graines de son proposé et financé par la CCM (2 interventions en classe d'une artiste musicienne + 1 spectacle)
- CP/CE1 : suite du projet sur l'image animée amorcé en périodes 2 et 3 (flip book, les photos s'animent)
- CE2/CM1 :
 - o prévention e-citoyenneté (CM1),
 - o objectifs développement durable de l'ONU : chaque semaine, une discussion collective est amorcée en classe à partir des posters de ces objectifs.

b. projets de classe et d'école à venir

Projets communs :

- sensibilisation au développement durable :
 - o deux autres interventions de la CCM sont prévues (16/04 et 16/06) afin de poursuivre les réflexions autour du « zéro-déchet »
 - o sortie au Grand Crohot : une sortie au Grand Crohot est prévue le 31/03 en partenariat avec l'association *Surf-rider* afin de sensibiliser les élèves au nettoyage des plages ; ce sera également l'occasion de mettre en application le pique-nique (presque) zéro-déchet !
- carnaval : une journée carnaval est prévue le 20 mars. Celle-ci sera ponctuée par des ateliers et des temps forts ; les portes de l'école seront exceptionnellement ouvertes de 15h30 à 16h30 afin que les parents puissent venir participer au grand goûter. Les enfants peuvent venir déguisés à l'école ce jour-là. En cas de pluie, les ateliers auront lieu à l'intérieur de l'école, et le goûter à la salle des Gravettes (à confirmer)
- fête de l'école : la fête de l'école aura lieu le 12 juin. Son format reste à définir, mais sera probablement identique à l'an passé. Il faudrait commencer dès à présent à réfléchir aux deux gros lots financés par la coop afin de pouvoir procéder à l'impression des tickets (assuré par l'Isle-aux-Enfants).
- APC : projet qui concernerait tous les élémentaires (à définir)
- la sortie de fin d'année se fera probablement tous ensemble, mais cela reste à définir.

Projets de classe :

- CP/CE1 : les élèves de la classe se rendront à la bibliothèque du village une heure tous les lundis au cours de la période 4

- CE2/CM1 : à la rentrée des vacances d'hiver commence le cycle EPS de natation à la piscine de Villenave d'Ornon (encadrement organisé par le CREPS). Cela concerne les CE2, CM1 et les CM2.

c. organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

Une demi-journée d'accueil dont la date reste à confirmer début juin aura lieu pour les enfants arrivant en PS à la rentrée 2020. Ce jour-là, les élèves de GS iront quant à eux faire une matinée d'accueil en classe de CP.

Les CM2 iront prochainement visiter le collège de Cadaujac afin de se familiariser avec les lieux. La date et les modalités restent à définir par la principale du collège. Un conseil école-collège aura également lieu pour les enseignants et professeurs afin d'assurer la liaison entre CM2-6^{ème}.

3. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

a. bilan intermédiaire sur la sécurité

Un second exercice obligatoire incendie a eu lieu le 7 février. Les enfants ont évacué l'école dans le calme et en respectant les consignes.

Un exercice « PPMS risque majeur » dont le scénario était celui d'une inondation a eu lieu le 11 février. Les enfants ont rejoint la zone de mise à l'abri dans le calme, et les enseignantes ont profité de ce moment de confinement pour répondre à toutes leurs interrogations.

Nous rappelons aux parents qu'en cas de risque majeur, ils ne doivent pas venir chercher leurs enfants à l'école, mais rester en sécurité. Leurs enfants leur seront remis par les forces de l'ordre, les secours ou les enseignantes lorsque le danger sera écarté.

b. bilan intermédiaire sur la coopérative

Le compte de la coopérative scolaire fait état d'un solde de 2737 euros.

La vente des photographies de classe a apporté un bénéfice de 295 euros (1175 – 879 euros).

Un objet fabriqué par les enfants sera proposé à la vente à la fin de l'année.

c. budgets municipaux

La mairie met à disposition de l'école un budget annuel de 4700 € répartis au prorata du nombre d'élèves par classe et pour la période de janvier à décembre. Ce budget permet notamment la prise en charge du matériel scolaire des élèves par l'école. Les élections municipales prochaines verront peut-être ce montant changer.

d. travaux

Des travaux ont eu lieu dans la classe 3 afin de pouvoir accueillir davantage d'élèves (changement de place du tableau). La capacité d'accueil de la classe est dorénavant de 23 élèves.

L'équipe enseignante s'interroge quant à l'entretien du parc informatique de l'école. A ce jour, les ordinateurs de la classe mobile ne sont toujours pas raccordés au wifi, ni au réseau

(impossibilité d'imprimer) depuis le changement de photocopieur l'été dernier. Un mail a été fait à la mairie à l'issue du conseil d'école afin de spécifier l'ensemble de ces demandes.

e. rentrée 2020

A ce jour, les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2020 font état de 53 élèves, du fait de l'arrivée de 7 élèves de PS (contre 5 départs de CM2). Les répartitions se font comme suit :

- cycle 1 : 14 élèves
- cycle 2 : 21 élèves
- cycle 3 : 18 élèves

Une première commission de dérogation aura lieu le 17/03 afin de répondre aux demandes d'inscription pouvant arriver d'ici là. Cette date est à inscrire sur le site de la mairie.

Nous sommes pour le moment sans nouvelles quant à l'éventualité d'une fermeture de classe. Les représentants des parents d'élèves ont été reçus par Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, qui leur a expliqué la démarche de carte scolaire. Les principes d'équité entre écoles, et la démographie du village sont les deux fondements de ce processus.

MAIRIE

L'école est dorénavant équipée de la fibre optique.

Les représentants des parents d'élèves font état de questionnements sur la qualité des repas de la cantine. La mairie rappelle que les parents peuvent à tout moment réserver leur repas à la cantine et aller y manger pour apprécier par eux-mêmes les plats proposés. Un contrat est actuellement en cours avec la société Alium. Des devis avaient été faits par le passé pour disposer d'une cuisine mutualisée avec d'autres écoles, mais la démarche n'avait pas aboutie. Les locaux ne sont par ailleurs pas adaptés pour pouvoir faire la cuisine sur place.